

COMMISSION

"cadre de vie"

mardi 27 octobre 2009- Frasnoy -

Emetteur : mc.hollande (ccq)	
Ordre du jour	<ul style="list-style-type: none"> - Eclairage public - Entretien des rivières

1	M.Claude LAURENT	<p>Ouvre la séance et remercie les participants de leur présence. Présente Landelin CREPEL, responsable d'affaires CITEOS et Laurent MORAUX venu présenté le variateur de puissance (LUXYOL) Soulève le problème du décalage des horloges astronomiques qui s'est révélé trop important pour certains secteurs Précise que le réglage des horloges a été revu et que toute anomalie est à signaler à la CCQ (email- fax). Distribue un document relatif à la compétence " éclairage public" de la CCQ. Il invite les membres de la commission à en prendre connaissance ultérieurement, pour pouvoir en débattre lors de la prochaine réunion.</p>
----------	------------------	---

M. Landelin CREPEL	<p>16 interrupteurs crépusculaires (mesurent la quantité de lumière naturelle extérieure et commute l' EP en fonction d'un seuil de luminosité) ont été remplacés par des horloges astronomiques sur la CCQ. L'interrupteur crépusculaire est sensible aux salissures et est dépendant du milieu dans lequel il est installé (ombre feuillage etc...) contrairement à l'horloge astronomique qui gère précisément les temps d'allumage à l'aide de programmations. L'interrupteur est aussi très "énergivore", : 5000 h /an contre 4045 h/an pour une horloge astronomique. Grâce aux produits disponibles sur le marché, il est possible d'éclairer en consommant moins. Réguler et faire varier la puissance permet de réaliser jusqu' à 40 % d'économies d'énergie.</p>									
M. Laurent MORAUX	<p><u>Régulateurs de puissance</u> Les centrales nucléaires utilisent le réseau EP comme réseau de délestage : les tensions augmentent donc la nuit. Le variateur de puissance a 2 fonctions : <ul style="list-style-type: none"> - lisser la tension à 230 V - écreter le pic d'intensité du démarrage il est installé à l'intérieur ou à l'extérieur de l'armoire. Durée de vie : de 20 à 25 ans.</p>									
M. Daniel WILLIAME	<p>Souligne que l'investissement financier est important et que cela demande une étude sérieuse.</p>									
M. Landelin CREPEL	<p>Cet appareillage est compatible avec environ 90 % des lampes installées sur le territoire de la CCQ (lampes Sodium Haute Pression).</p> <p>Quelques chiffres...</p> <table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <thead> <tr> <th></th> <th>sans variateur</th> <th>avec variateur</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Puissance consommée</td> <td>3,5 M Kwh</td> <td>2,3 M Kwh</td> </tr> <tr> <td>Coût consommation et abonnements</td> <td>246 000 €</td> <td>126 000 €</td> </tr> </tbody> </table>		sans variateur	avec variateur	Puissance consommée	3,5 M Kwh	2,3 M Kwh	Coût consommation et abonnements	246 000 €	126 000 €
	sans variateur	avec variateur								
Puissance consommée	3,5 M Kwh	2,3 M Kwh								
Coût consommation et abonnements	246 000 €	126 000 €								
M.Cyril BONIFACE	<p>Il faudrait compter un retour d'investissement sur 7 années environ. Souhaiterait pouvoir comparer la théorie à la réalité.</p>									

	M. Landelin CREPEL	A ce titre un variateur va être installé à Ruesnes (sur la départementale), sur une armoire qui pilote un nombre conséquent de lanternes. Des relevés de consommation seront effectués.
	M.Maurice CAFFIERI	Propose d'emprunter pour mettre en œuvre ce type d'appareillage. Sur le long terme, la CCQ réalisera des économies.
	M. Landelin CREPEL	Il faut faire une étude au cas par cas. Il n'est pas nécessaire d'installer un variateur dans une armoire qui ne pilote que quelques lampes. La CCQ peut également bénéficier de la mise en œuvre du dispositif Certificat d' Economie d'Énergie (CEE).
		M. Laurent MORAUX présente un nouveau luminaire utilisant des diodes électroluminescentes (LED) pour l'éclairage extérieur. Le modèle présenté (18 LED) : - durée de vie des LED 10 ans - puissance 25 W (équivalent à un système classique de 135 w) Ce modèle peut traiter des voies secondaires, des lotissements etc...
	M.Alexandre TONNEAU	Suggère de bien identifier les pistes en matière d'économies d'énergie et d'en étudier la pertinence
	M.Claude LAURENT	La DGE obtenue au titre de l'année 2009 permettra d'exécuter les travaux d'EP en 2010. Les communes qui souhaitent améliorer leur éclairage public sont invitées à en faire la demande, par écrit, à Monsieur le Président. Les communes doivent être vigilantes en matière d'illuminations festives pour les consommations d'énergie (période de fonctionnement, nombre installé etc...) L'assemblée s'interroge également sur l'utilité d'éclairer les bâtiments publics toute la nuit.
2	M.Claude LAURENT	Le nettoyage des rivières a été réalisé par l'ONF
	M.Maurice CAFFIERI	Fait état du problème qu'il a rencontré en termes d'autorisation de passage pour certains riverains.
	M.Claude LAURENT	Le prochain marché de travaux (plus conséquents) inclus une Déclaration d'Intérêt Générale (DIG) , les riverains seront donc obligés (par décret) d' autoriser les travaux de rénovation et/ou d'entretien. L'appel d'offres relatif à l'étude pour - <i>la mise en œuvre d'un plan de gestion et d'entretien pluriannuel sur les cours d'eau du territoire de la CCQ</i> - vient d'être lancé. La date de remise des offres est arrêtée au 2 décembre 2009. Monsieur CAFFIERI invite l'assemblée au pot de l'amitié.
		Etaient présents: Monsieur Dominique FONTAINE , conseiller municipal de Beaudignies Monsieur Philippe BLEUZE, adjoint au maire d' Englefontaine Monsieur Gauthier MEAUSOONE, conseiller municipal de Frasnoy Monsieur Guy CARLIER, adjoint au maire de Ghissignies Monsieur Claude LAURENT, maire de Jenlain, vice- président de la CCQ Monsieur Daniel WILLIAME, adjoint au maire du Quesnoy, membre du groupe de travail EP Monsieur Raymond PETIT, conseiller municipal d'Orsinval Monsieur Jean-Marie DUMAS, conseiller municipal de Poix-du-Nord Madame Brigitte CONTENCIAUX, adjointe au maire de Preux au Sart Monsieur Didier GUYOT, conseiller municipal de Raucourt au Bois Monsieur Stéphane JACQUART, conseiller municipal de Ruesnes Monsieur Yves MARCHAND, maire de Salesches, membre du groupe de travail EP Monsieur François LEJUSTE, conseiller municipal de Vendegies au Bois Monsieur Steve ANDRE, conseiller municipal de Villereau
		Monsieur Maurice CAFFIERI, maire de Frasnoy Monsieur Michel MANESSE, conseiller général, membre du groupe de travail EP Monsieur Cyril BONIFACE, membre du groupe de travail EP Monsieur Alexandre TONNEAU, membre du groupe de travail EP
		Landelin CREPEL (CITEOS) Laurent MORAUX (LUXYOL)
		Marie-Christine HOLLANDE, ingénieur, chargée du cadre de vie à la CCQ
		Etaient excusés : Monsieur Victor DANJOU, conseiller municipal d'Eth Monsieur Gil HUSSON, adjoint au maire de Neuville en Avesnois Monsieur Jean-José CIR, adjoint au maire de Sepmeries